

## Retour sur le One Planet - Polar Summit, novembre 2023



### Comité National Français des Recherches Arctiques et Antarctiques Françaises

**Document informatif produit par le bureau.**

*Document réalisé par Nelson Ollard, doctorant en droit international à l'Université de Poitiers au sein du Centre d'études et de Coopération juridique interdisciplinaires (CECOJI), avec l'appui des membres du bureau.*

### Qu'est-ce que ce sommet ?

**Le One planet – Polar Summit est un sommet international** regroupant des acteurs de natures très différentes (politiques, scientifiques, économiques) **qui s'inscrit dans le mouvement « One planet »** initié notamment par la France et les Nations Unies en décembre 2017 lors d'un tout premier sommet international à Paris. L'objectif de est de favoriser l'accélération des engagements politiques en faveur du climat ; **il se place en ligne directe avec l'esprit de l'Accord de Paris** sur le climat adopté le 12 décembre 2015.

Le mouvement **One Planet** s'organise autour de sommets internationaux réguliers portant sur des thématiques spécifiques. Ainsi en 2019 un sommet sur les forêts africaines a été organisé à Nairobi ; en 2021 un sommet sur la biodiversité à Paris ; en 2022 un sommet sur l'Océan à Brest et enfin un sommet sur les forêts tropicales à Libreville en 2023.

**L'année 2023 a été particulièrement riche pour les initiatives One Planet puisque s'est déroulé un nouveau sommet international consacré à la cryosphère du 8 au 10 novembre, au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris.** Établi sur le modèle du One Ocean Summit (Brest, février 2022) qui avait conduit à des [engagements en faveur de l'océan](#), des livrables et annonces étaient attendus.

Dans leur tribune du 9 octobre 2023 dans [Le Monde](#), Valérie Masson-Delmotte, Bruno David et Jean Jouzel voyaient dans le **One planet – Polar Summit** « Un événement lors duquel des engagements forts sont attendus de chefs d'États et de gouvernements en faveur des pôles et des glaciers ». En 2022, il était précisé dans la Stratégie polaire de la France à horizon 2030 que « la France souhaite contribuer, grâce à un investissement accru pour le soutien de la recherche, à la compréhension scientifique des évolutions du climat et de la biodiversité dans les pôles, ainsi que, pour l'Arctique, à leurs interactions avec les enjeux de développement humain ».

[La presse a largement relayé les informations autour du sommet polaire.](#)

Le site internet du mouvement One Planet : <https://oneplanetsummit.fr>

## Au programme

Organisé par l'ambassadeur en charge des pôles et des enjeux maritimes Olivier Poivre D'Arvor, le One Planet-Polar Summit a reposé sur une coopération entre différents partenaires :



Parmi ces partenaires se retrouvent des institutions scientifiques incontournables des enjeux liés à la cryosphère et les pôles, et notamment [le Comité scientifique de la recherche antarctique \(Scientific Committee on Antarctic Research - SCAR\)](#) et [le Comité international des sciences arctiques \(International Arctic Science Committee - IASC\)](#). Du côté des institutions françaises, on retrouve parmi les partenaires [l'Institut Polaire français \(IPEV\)](#) et [le Comité National Français des Recherches Arctiques et Antarctiques \(CNFRAA\)](#).

*La présence du CNFRAA à cet évènement entre dans le cadre de sa mission historique de représentation de la recherche française au sein du SCAR qui s'est progressivement élargie à la recherche en milieux polaires en général.*

Dans le cadre du sommet a été créé un comité scientifique ainsi composé :



#### Members of the Scientific Advisory Board



Antje BOETIUS



Jérôme CHAPPELLAZ



Liss Marie ANDREASSEN



Nicole BIEBOW



Steven CHOWN



Gwenn FLOWERS



Yeadong KIM



Valérie MASSON-DELMOTTE



Thamban MELOTH



Jennifer MERCER



Dahe QIN



Jefferson SIMOES

**Le sommet a consisté en l'organisation dans une première partie de présentations et de temps de discussions** entre scientifiques, opérateurs polaires, explorateurs, représentants d'ONG et de la société civile et responsables institutionnels et politiques. L'objectif était de préparer des recommandations politiques autour des thématiques suivantes :

- Constat scientifique général
- Glaciers, cycle de l'eau et niveau de la mer
- Glace de mer, océan, vie et atmosphère
- Permafrost et risques géologiques

En parallèle, des sessions sur des thématiques comme les écosystèmes post-glaciaires, les enjeux humains, l'adaptation des villes et régions côtières, la biodiversité, etc. étaient proposées. L'accès à l'ensemble du sommet était réservé sur place aux personnes invitées mais un lien en visioconférence permettrait à l'ensemble du grand public d'assister aux événements.

Une approche internationale avait été retenue, des personnalités de plus d'une quarantaine d'États de l'ensemble des continents étaient présentes.

**Ce travail a été suivi par une seconde partie consacrée aux restitutions et à la préparation des annonces politiques** qui ont abouti à la remise de plusieurs rapports et recommandations et à l'annonce de **l'Appel de Paris pour les Glaciers et les Pôles**.

Programme détaillé du sommet : [https://oneplanetsummit.fr/sites/default/files/2023-11/programme-one-planet-polar-summit\\_2.pdf](https://oneplanetsummit.fr/sites/default/files/2023-11/programme-one-planet-polar-summit_2.pdf)

## Les rapports et recommandations

### Le rapport scientifique sur la cryosphère

**Le Comité scientifique, coanimé par Jérôme Chappellaz et Antje Boetius a élaboré un rapport scientifique à l'issue des journées de présentation et de discussion qui s'articule autour des questions débattues dans trois sous-groupes thématiques :**

1. Le thème « Glaciers, cycle de l'eau et niveau de la mer », met en avant la fonte des masses glaciaires continentales, se poursuivant au rythme de phénomènes mal connus et qui auront un impact d'une part sur le niveau général des mers et océans et d'autre part sur les ressources en eau douce.
2. Le thème « Glace de mer, océan, vie et atmosphère », met en avant le rôle des océans polaires sur l'équilibre des écosystèmes, et alerte sur la disparition de la glace de mer et de ses impacts environnementaux et humains, et ce à l'échelle de la planète tout entière.
3. Le thème « Permafrost et risques géologiques » met en avant les risques de la fonte du pergélisol arctique en cours, aussi bien sur le plan des infrastructures que des écosystèmes et au regard de la diffusion dans l'atmosphère terrestre à l'échelle planétaire des gaz à effet de serre qu'il contient.

Le rapport appelle à « une action coordonnée soutenue afin d'éviter les conséquences néfastes et irréversibles de la disparition de la cryosphère » en :

1. Réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre.
2. Améliorant les connaissances sur les risques quant à la disparition de la cryosphère et en agissant sur les mécanismes de rétroaction. Pour cela « il convient de déployer des efforts de collaboration considérables » qui nécessitent « un soutien fiable et à long terme ».
3. « Prendre en compte les répercussions socioéconomiques de la fonte des glaces et les limiter en améliorant la gestion des risques ». Le rapport appelle sur ce point à considérer le point de vue des communautés concernées et la nécessité de mettre en place des mécanismes de solidarités.
4. Accélérer la protection des écosystèmes de haute latitude et de montagne.
5. Soutenir les initiatives scientifiques.
6. Améliorer l'empreinte des activités se déroulant en milieu polaire et en haute montagne.

### Les recommandations de la société civile

Les recommandations de la société civile s'articulent autour de plusieurs axes :

1. L'accélération des engagements déjà pris : les États doivent faire en sorte de concrétiser ce qui a déjà été arrêté comme nécessaire, comme la limite de 1.5°C de l'Accord de Paris, le respect des objectifs de préservation du [système du Traité sur l'Antarctique](#), la ratification du « [Traité sur la Haute Mer](#) », la mise en œuvre des dispositifs du [Code de navigation polaire](#), etc.

2. Le renforcement des engagements de conservation et de protection de la cryosphère : de nombreux sujets sont évoqués pour lesquels des besoins d'engagements sont nécessaires, notamment en termes de protection des espaces terrestres et maritimes des deux pôles, par l'établissement d'un moratoire concernant l'exploitation des fonds marins, sur la réglementation de la navigation, de la pêche et du tourisme etc.

3. Être responsable envers la société civile : Par l'établissement d'un monitoring transparent des engagements de l'Appel de Paris pour les glaciers et les pôles, en s'assurant que les recommandations scientifiques se retrouvent dans les négociations et les engagements politiques, en encourageant la participation de la société civile, en particulier les population locales, etc.

4. S'engager pleinement avec les populations locales : notamment en s'assurant de leur représentation lors de forums internationaux, en particulier pour la prochaine Conférence pour le climat et la prochaine [conférence des Nations Unies sur l'Océan en 2025](#).

#### Les recommandations des opérateurs polaires :

Signé notamment par les représentants de [l'Institut Polaire français \(IPEV\)](#), du [Conseil des Directeurs des Programmes Nationaux Antarctiques \(Council of Managers of National Antarctic Programs -CONMAP\)](#) et du [Forum of Arctic Research Operator \(FARO\)](#) le rapport en plus de dresser différents constats, formule plusieurs recommandations :

1. Promouvoir activement la collaboration scientifique et des supports scientifiques entre les États.
2. Augmenter les investissements pour la modernisation des stations polaires.
3. Augmenter les investissements en moyens humains et dans les infrastructures pour permettre des projets et des carrières stables sur le long terme.
4. Promouvoir le partage des stations scientifiques, des infrastructures, des activités et des navires pour limiter l'artificialisation des régions polaires.
5. Reconnaître la valeur intrinsèque des régions polaires en priorisant la protection environnementale sur l'expansion des activités non scientifiques et non éducatives.

**Toutes ces informations ne sont pas exhaustives, pour retrouver les rapports complets :**

<https://oneplanetsummit.fr/les-evenements-16/one-planet-polar-summit-284>

## Les engagements politiques

### Appel de Paris pour les Glaciers et les Pôles

**Cet appel, formulé par le président de la République le dernier jour du sommet polaire a été approuvé par 31 États** (Allemagne, Australie, Bangladesh, Belgique, Bulgarie, Cap Vert, Chili, Chypre, Comores, Corée du Sud, Croatie, Espagne, Estonie, France, Guinée, Inde, Italie, Japon, Kirghizistan, Libéria, Macédoine du Nord, Monaco, Monténégro, Pakistan, Pérou, Royaume-Uni, Singapour, Suisse, Tuvalu, Ukraine, Uruguay) et **2 organisations internationales** (Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Éducation et la Culture (UNESCO) et Organisation Météorologique Mondiale (OMM)). **On peut noter l'absence de certains États polaires majeurs, et en particulier celle des 8 États membres du [Conseil de l'Arctique](#).**

Partant des « constats indiscutables, qui font l'objet d'un consensus au sein de la communauté internationale », le texte appelle :

1. A la coopération pour la préservation de la cryosphère
2. A l'approfondissement de la connaissance scientifique :
  - En soutenant la recherche scientifique en tenant compte des connaissances des communautés locales
  - En encourageant tous les États et organisations concernées à coopérer dans le domaine scientifique et à financer des programmes et infrastructures communs
  - En apportant un soutien à long terme sur les programmes internationaux et sur la cinquième année polaire internationale (2032-2033)
  - En soutenant les initiatives telles que le projet [Ice Memory](#)
  - En promouvant l'organisation d'une décennie des sciences cryosphériques, glaciaires et polaires
  - En encourageant l'éducation aux enjeux polaires et glaciaires
3. A amplifier les efforts internationaux :
  - Pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre selon une trajectoire conforme à l'Accord de Paris<sup>1</sup> et pour partager les meilleures pratiques en matière d'adaptation
  - Pour œuvrer pleinement à l'atteinte des objectifs du [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming – Montréal](#)
  - Pour planifier la mise en œuvre de l'[accord sur la biodiversité dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale](#) (BBNJ : Biodiversity Beyond National Jurisdiction – « Traité sur la haute Mer ») en vue d'une entrée en vigueur d'ici la [Conférence des Nations Unies pour l'Océan de 2025](#), notamment en termes d'Aires Marines Protégées
  - Pour promouvoir et appliquer les plus hauts standards de soutenabilité sur les activités ayant un impact sur les glaciers et la glace de mer
  - Pour mettre en œuvre la [Décision 6 de la 45<sup>e</sup> Réunion Consultative du Traité sur l'Antarctique](#) (RCTA) concernant la réglementation du tourisme en Antarctique

---

<sup>1</sup> Pour rappel, l'objectif principal de l'Accord de Paris est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. »

- Pour structurer une coalition des villes et régions côtières d'ici la [Conférence 2025 sur l'Océan](#)

Il peut également être noté que la prochaine édition **One Planet Summit** se tiendrait dans le cadre de l'[Arctic Circle](#) sans qu'aucune date précise n'ait été avancée.

Pour retrouver l'Appel de Paris : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/11/10/appel-de-paris-pour-les-glaciers-et-les-poles-declaration-du-one-planet-polar-summit>

Pour la version vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=ogLEcWgZ1zY>

### Annonces pour la France :

Ce sommet organisé en partie par la France a par ailleurs été l'occasion d'annoncer un certain nombre d'engagements en application de la [Stratégie Polaire Française](#) arrêtée en 2022.

1. La France, mais également l'Italie et les Pays Bas ont rejoint le groupe de haut niveau « [Ambition on Melting Ice \(AMI\) : on Sea-level Rise and Mountain Water Resources](#) », lancé le 16 novembre 2022 et co-présidé par le Chili et l'Islande

2. D'ici 2030 un milliard d'euros promis pour la recherche polaire (le chiffrage est précisé par [l'ambassadeur en charge des pôles et des enjeux maritimes Olivier Poivre D'Arvor dans la presse](#)) notamment pour :

- Allonger les crédits accordés à certains projets comme le [Polar Pod](#) et la [station arctique de la fondation Tara](#) (d'environ 30 millions).
- La reconstruction de la station Dumont D'Urville<sup>2</sup> (au moins 150 millions d'euros) et la rénovation de la station Concordia (15 à 20 millions d'euros), cela sera acté d'ici la fin du mandat présidentiel en cours (i.e. 2027).
- Investir dans la recherche, en particulier un grand programme de recherche dédié à l'Antarctique Est (environ 100 millions d'euros et 500 millions pour un nouveau programme européen).
- La construction d'un navire à capacité glace qui se partagera entre le Pacifique Ouest et l'Antarctique Est, basé entre Nouméa, Hobart et Dumont D'Urville et qui portera le nom de Michel Rocard, qui fut le premier ambassadeur chargé de la négociation pour les pôles arctique et antarctique.
- Le financement aux Universités<sup>3</sup> à hauteur de 300 millions d'euros sur sept ans (précision apportée par l'Ambassadeur Olivier Poivre d'Arvor).

3. Le lancement une concertation pour que l'ensemble des glaciers en France Métropolitaine puissent être classés en Aire Protégée de niveau fort

**Les annonces de ce sommet s'inscrivent donc dans l'esprit de la mise en œuvre de la [Stratégie Polaire Française](#), elles font écho à d'autres actualités politiques** : l'annonce du vote de la [proposition de loi](#) de programmation polaire pour les années 2024 à 2030, portée par les députés Jimmy Pahun et Clémence Guetté, co-présidents du groupe d'études « [Arctique, Antarctique, TAAF et Grands fonds océaniques](#) » de l'Assemblée Nationale. Pour la

---

<sup>2</sup> La reconstruction de la station Dumont D'Urville (installée en Terre Adélie) a été annoncée « en Péninsule Antarctique ». On doit espérer que cette annonce soit une erreur. En effet, il est peu probable cela ne se fasse pas à proximité de la station existante en Terre Adélie, seul territoire antarctique historiquement revendiqué par la France.

<sup>3</sup> L'annonce ne mentionne que les Universités, à noter que les acteurs publics de la recherche polaire sont bien plus diversifiés (CNRS, INRAE, etc.). L'annonce concerne sans doute l'ensemble de ces acteurs.

première fois, cette proposition de loi « [aligne les budgets de la recherche polaire sur l'ambition historique de la France dans ces régions](#) ». Le milliard présenté était attendu par la communauté scientifique. Des annonces ont également été faites lors d'une visite de la Ministre chargée de la Recherche à Brest le 25 novembre 2023. Il a été ainsi demandé à l'[Institut Polaire Français \(IPEV\)](#) et l'[Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER \(IFREMER\)](#) de faire une proposition avant l'été 2024 pour un rapprochement entre les deux institutions.

« Entre belles déclarations et grincements de dents, une vitrine qui a permis de rappeler le désastre et de doubler le budget de la recherche polaire, mais en évitant les sujets qui fâchent »<sup>4</sup>. L'ensemble des crédits annoncés vont également ouvrir de nombreux enjeux quant à leur répartition entre les acteurs concernés. L'Association Greenlandia a fait valoir par exemple « qu'ils espéraient que « des initiatives climatiques comme les nôtres, de petites unités, agiles, efficaces, mais qui ont de mal à se financer chaque année alors qu'elles collaborent étroitement avec la recherche polaire, pourront en bénéficier et que les fonds n'aillent pas seulement aux mastodontes du secteur, comme la Fondation Tara ou Polar Pod. En France, il y a de nombreux acteurs polaires et nous sommes tous complémentaires »<sup>5</sup>.

Il est indispensable que des précisions soient apportées pour clarifier les annonces faites lors du One Planet – Polar Summit. Des éléments concrets sont attendus ainsi qu'une précision de la ventilation du budget. Comme l'a précisé Gilles Bloch, président du Muséum national d'Histoire Naturelle, lors du Sommet, « *il ne suffit de faire des annonces d'amour, on a besoin de preuves d'amour* ».

---

<sup>4</sup> Antonio Fischetti, Sommet des pôles, des petits fours pour la banquise, Charlie Hebdo, 15 novembre 2023.

<sup>5</sup> Charlotte David, « Greenlandia : les petits acteurs de la science ne veulent pas être les oubliés de la stratégie polaire », Mer et Marine, 21 novembre 2023.



Scannez-moi  
Scan me

Comité National Français  
des Recherches  
Arctiques et Antarctiques

French National Committee for  
Arctic and Antarctic Research



[info@cnfraa.org](mailto:info@cnfraa.org)



[www.cnfraa.org](http://www.cnfraa.org)



[cnfraa](https://www.linkedin.com/company/cnfraa)



[@Cnfraa Cnfraa](https://www.facebook.com/Cnfraa)



[@CNFRA\\_France](https://twitter.com/CNFRA_France)



Siège social: Cofusi,  
Académie des sciences,  
23 quai Conti, 75006 - Paris

